

La France face aux menaces

Il existe une vraie contradiction entre le rôle que la France entend continuer à jouer dans le monde et sa politique européenne qui tend insidieusement à la priver de ses atouts de puissance. L'Europe que certains envisageaient, précisément, comme un « levier de puissance », s'est, en fait, révélée comme un facteur d'affaiblissement et de détérioration de sa liberté. Il est indispensable que la France, dans les domaines régaliens, retrouve autonomie et indépendance.

À moins d'accepter le déclin qui la guette, ce que nul patriote ne peut souhaiter, elle doit revoir ses positions à l'égard des organisations internationales auxquelles elle se subordonne. Concéder, sans précision de délai, tout ou partie de sa souveraineté, c'est voir s'étioler la notion de territoire et de nation, entité unique et indivisible. C'est ne plus gérer ses frontières, ni une partie de sa politique extérieure. C'est aussi, qu'on le reconnaisse ou non, une atteinte au principe démocratique qui repose sur l'idée du gouvernement du peuple par le peuple.

Parmi tous ces abandons, celui de la monnaie ne saurait tarder à poser question malgré les réticences à aborder le sujet. Une monnaie repose sur une économie, or il n'y a pas d'économie unique européenne, il existe même une compétition entre les cultures économiques et les États. Pourtant la création de l'euro avait pour vocation, davantage que de concurrencer le dollar, d'agir en catalyseur d'intégration des économies. Or l'euro, pour l'Allemagne, se révèle comme une monnaie faible par rapport à l'ancien mark, apportant ainsi une contribution favorable à ses exportations ; alors que pour la France, l'euro, monnaie forte par rapport au franc, se présente comme un frein pour son économie. **Le Royaume-Uni, la Suisse, le Danemark, la Suède et les pays les plus récemment intégrés à l'union européenne, ont conservé leur monnaie nationale et ne s'en portent pas plus mal.**

Vis-à-vis de l'UE, la France doit reprendre initiative et liberté de choix en remettant en cause toutes les contraintes qui, peu à peu, ont limité sa souveraineté. Accepter, après débats parlementaires, des propositions de l'UE, n'est pas de la même nature que se voir imposer des directives d'effet supérieur à nos constitution et lois.

Il en est de même pour l'OTAN, organisation dont la vocation initiale de défense de l'Occident face à l'URSS est désormais caduque. Elle ne survit que par son intimité avec l'UE en partageant avec elle la subordination aux États-Unis. Ce pays y exerce son désir hégémonique en conservant sa domination sur des États ainsi vassalisés qui acceptent, pour la plupart, de bon gré, cette quasi tutelle.

La France doit aussi faire preuve d'une plus grande circonspection envers des organismes liés à l'ONU, comme le FMI et la banque Mondiale. **Ces deux institutions dites régulatrices, sont en fait des rouages déterminants pour mettre en œuvre ou appuyer la politique financière des États-Unis et notamment l'externalisation de son Droit,** sans que l'UE y voie à redire.

La France ne peut se satisfaire de cette situation générale et risquer d'être entraînée, contre ses intérêts, dans des conflits voulus ou provoqués par les États-Unis. Elle demeure une puissance mondiale, mais son statut s'avère fragilisé. Elle doit se renforcer. Devenue consciente de ses intérêts propres, elle doit faire un effort notable en matière de défense. Là est la condition *sine qua non* pour valoriser ses atouts en politique étrangère, notamment à partir des formidables ressources de son vaste domaine maritime et de la langue française.

Dans le même cadre elle devra se protéger des conséquences néfastes de la mondialisation en sauvegardant les industries stratégiques et en retrouvant, dans les domaines économiques principaux, une indépendance vitale pour sa sécurité. L'appui aux PME et TPE et leur protection, devront se manifester fortement, tout comme devront se mettre en place des modalités d'encouragement à

l'innovation et au maintien de nos scientifiques dans notre pays. Elle devra bien évidemment lever les scléroses technocratiques qui la contraignent à des principes d'action dangereux pour son avenir.

Ces évolutions se doivent d'être rapides, car elles déterminent le recouvrement de l'autorité politique et le respect de l'État, fragilisé par la criminalité et les risques de radicalisation sociale de diverses origines. La liberté d'agir permettra de faire face efficacement à l'immigration et à l'insécurité sapant les fondements de la société et de la nation. Le problème de l'islam pourra alors être traité avec la détermination et le courage indispensables. Simultanément l'Éducation Nationale devra faire l'objet d'une réforme fondamentale pour préparer les générations montantes à s'investir dans un solide et harmonieux développement national.

Pour parvenir à ce nécessaire changement la France doit relever des défis et affronter de nombreuses menaces.

1) Un monde tourmenté.

11-Tout peut s'avérer menace.

La guerre est consubstantielle à l'humanité. Elle change de forme au fil des siècles. Elle s'adapte à l'évolution des sociétés et des progrès scientifiques et technologiques qui lui fournissent des moyens nouveaux et étendent son champ d'action. Si la guerre nucléaire peut être dissuadée, encore que la folie de quelques-uns pourrait la déclencher, de même si, tout au moins en Europe, un conflit classique usant de masses blindées, de raids aériens et d'offensives destructrices est peu probable, en revanche la guerre d'aujourd'hui, prenant d'autres formes et suivant de nouveaux chemins, est déjà en cours.

Elle peut être qualifiée d'*hybride*. Elle joue sur la complexité de l'environnement et utilise tout le registre des activités et des oppositions humaines. Elle mêle des « opérations », diplomatiques, économiques, militaires, psychologiques et informationnelles. Elle provoque des agitations, des troubles sociaux, des contestations de tous ordres dans le pays ciblé. Souvent confondue avec l'asymétrie ou la guerre non-conventionnelle, la guerre hybride use aussi de ces types d'actions, ainsi que des moyens militaires réguliers. Elle met en œuvre, par essence, toutes les armes aussi bien par nature que par destination. En substance, les incertitudes et fractures d'un pays peuvent provenir d'agressions destinées à lui imposer une soumission ou des modifications de comportement. Dans cette forme de guerre l'ensemble des failles de l'adversaire est propice à utilisation.

Tous les événements qui se produisent ne sont pas le fait de manipulations hostiles, mais ils peuvent contribuer à alimenter cette guerre par effet d'opportunité. Les gouvernants français, indépendamment de leurs orientations politiques, ont, depuis quelques décennies, fait preuve de beaucoup d'aveuglement sur l'ensemble des événements se produisant sur notre sol. Il est vraisemblable que les obsessions idéologiques européennes les ont empêchés de faire les constats qui, selon le regard des analystes géopolitiques, sont pourtant aisés à faire. Les faiblesses structurelles et les menaces diverses doivent donc être pesées et traitées avec la pensée qu'elles peuvent constituer des armes pour nos adversaires. Il est toujours bon d'insister sur une formule valable depuis la nuit des temps : un pays n'a pas d'amis, il ne peut avoir, selon les circonstances, que des alliés. La récente déception s'agissant de la rupture du contrat de vente de sous-marins à l'Australie en est une des preuves. Les alliés, eux-mêmes, recherchent leur intérêt en lésant, s'ils le jugent nécessaire, celui de leurs partenaires. Cette désillusion n'aurait jamais dû se produire si la France avait été plus attentive et moins naïve dans les relations internationales. Nous pourrions poursuivre en évoquant l'exemple des rapports avec l'Allemagne, où, de toute évidence, les Allemands poursuivent une volonté de domination militaire et politique en Europe, alors que la France persiste dans une utopique coopération bilatérale et un souhait d'intégration européenne à son détriment.

En ayant une image précise de ce que devrait être la France dans un avenir à moyen et long terme, il faut, dans tous les aléas de la vie de la nation, se poser des questions dont les réponses devront être mises en perspective avec le destin souhaité pour le pays. Que se passe-t-il ? qui peut avoir intérêt à cette dérive ? à ce mouvement ? à cette revendication ? La guerre hybride dans laquelle nous nous trouvons impliqués y trouve-t-elle matière ?

Il est cependant vrai que les déterminants de ces réflexions reposent sur la volonté affirmée d'indépendance, de puissance et de rayonnement.

Dans le paysage incertain où évolue la France, ses adversaires sont nombreux qui ont intérêt à l'affaiblir. Si elle n'était pas une puissance mondiale, elle ne susciterait pas les agressions insidieuses d'autres États et ses problèmes internes ne prendraient pas la même amplitude. Elle est donc confrontée à des concurrents majeurs et à des adversaires idéologiques. Dans la position qui est la sienne l'ennemi peut rester longtemps masqué, car les intérêts des uns peuvent, de manière provisoire et circonstancielle, se conjuguer avec les intérêts des autres qui, à priori, ne s'affichent pas en ennemis. Ceux considérés comme amis peuvent finalement se révéler adversaires. Chine au nationalisme exacerbé, Turquie expansionniste, avec les pays propagateurs de l'islam fondamentaliste, constituent très certainement les ennemis réels.

Mais d'autres pays s'ajoutent qui, sans vouloir mener une guerre hybride, cherchent un affaiblissement de la France dans quelques domaines, ce qui inévitablement apporte une aide aux précédents. États-Unis, poursuivant leur orgueilleux rêve mondialiste, Russie réagissant à un Occident menaçant, Allemagne pour affirmer sa supériorité en Europe, Royaume-Uni par fidélité aux États-Unis et nostalgie d'une grandeur impériale...menacent directement ou indirectement les atouts de la France.

Un exemple frappe cependant tant il devient de plus en plus évident. Il s'agit de la Chine qui utilise, contre la France, tous les vecteurs de déstabilisation. Un rapport de l'IRSEM fait état de la menace globale que représente ce pays. La Chine fait de l'entrisme. Elle s'ingère dans la politique intérieure, circonviend des hommes politiques de haut niveau, agite les populations séparatistes en Nouvelle-Calédonie, multiplie le nombre d'étudiants dans nos universités ayant tous pour mission de présenter leur pays sous son meilleur jour, d'obtenir une haute formation et de fournir toutes sortes de renseignements¹. Elle achète des biens souvent à proximité de sites stratégiques comme à Châteauroux ou antérieurement à Toulouse. Elle organise sa diaspora. Elle manipule et simultanément développe de manière considérable son armée et s'empare d'îlots dans la mer de Chine qu'elle souhaite faire sienne.

12-Une place dans le monde n'est jamais définitive.

Les menaces se définissent comme un des procédés actifs de cette lutte entre le bien et le mal qui depuis que les hommes se sont regroupés en sociétés différentes, occupant des terres délimitées, rendent ardu le maintien de relations pacifiques, y compris à l'intérieur de chaque société. Elles sont l'expression d'une intention de s'affirmer, d'obtenir des avantages, de nuire ou de contraindre. Elles ont pour but d'instiller la crainte, d'assurer une domination ou de forcer une décision. Elles peuvent se révéler de manière brutale ou plus subtile, par insinuation ou par chantage, voire par action dissuasive. En tout état de cause elles expriment une volonté de supériorité, de conquête ou de défense de l'acquit. En se conjuguant elles constituent, ou peuvent constituer, des armes efficaces dans la guerre d'aujourd'hui.

1 La Chine est le premier pays d'origine des étudiants étrangers en France avec environ 47 500 étudiants. Plus de 120 jumelages ont été établis entre des établissements d'enseignement supérieur chinois et français.

Notre génération ne diffère donc pas des précédentes et les menaces agitent les relations internationales et parfois divisent les peuples. Moins directes qu'autrefois, elles sont, pour les plus dangereuses, principalement le fait de quelques États sur les 193 représentés aux Nations-Unies, mais aussi d'organisations hors des structures étatiques. Nous pouvons constater que certains acteurs capables de troubler le monde, demeurent les mêmes depuis quelques siècles, si nous admettons que les États-Unis constituent un cas atypique puisque leur existence ne remonte qu'à trois siècles.

Certains commentateurs, en effet, essaient de classer les pays au cours de l'histoire. L'exercice est évidemment risqué, tant les comparaisons, dans le passé, ne pouvaient se faire que dans des champs clos, des espaces réduits, où les États se connaissaient bien, se menaçaient et s'affrontaient pour satisfaire leur besoin d'expansion ou de cohésion. Pour établir ce classement ils font appel à des paramètres divers, de moins en moins pertinents plus ils remontent dans le temps.

Cette subjectivité confirme d'une certaine manière, l'idée que la puissance est autre chose que l'accumulation de places d'honneur dans un éventail de domaines ou une référence principale au PIB. Dans leur estimation la France serait restée dans les cinq premières puissances mondiales depuis un demi-millénaire, alors que certains États quittaient ces premières places et, pour quelques-uns, y revenaient ensuite. Cette constance prouve par elle-même qu'elle a su dissuader, réagir efficacement ou menacer à son tour. Chacune de ces puissances a pu subir des aléas, mais elles ont su se rétablir dans des délais faibles au regard de la durée de l'histoire connue.

La Turquie joue à nouveau un rôle critique après avoir pourtant subi l'effondrement de l'empire ottoman au XIX^{ème} siècle. L'effacement de la Chine au XIX^{ème} siècle après avoir été la 3^{ème} puissance derrière le Royaume-Uni et l'Inde ne l'a nullement empêchée de redevenir dominante au début du XXI^{ème} siècle. Russie, Japon, Allemagne, France et Royaume-Uni marquent toujours le monde de leur empreinte après avoir vécu successivement des difficultés et des moments forts dans le passé. Nous pouvons toutefois évoquer deux cas de perte de statut de puissance majeure, le premier étant la fin de l'Espagne en tant qu'État dominateur - encore que son rôle depuis l'établissement de la démocratie soit de moins en moins négligeable - et la disparition de l'empire d'Autriche-Hongrie à l'issue de la première guerre mondiale.

Nous pouvons nous interroger sur la nature réelle d'une compétition entre les grands États ; un PIB ayant bien moins de sens que la force d'une armée et surtout la volonté d'un peuple exprimée par ses gouvernants. Il faut sans doute croire à un lien fort entre ce désir de briller ou de dominer et une civilisation, une idéologie ou une religion à laquelle un État adhère pour avoir contribué à en définir la substance.

Si aujourd'hui les grandes puissances et les puissances moyennes continuent à imprimer leur marque, elles ne sont pas à l'abri d'effondrements ou de déclin rédhitoires, car le monde moderne a fourni des moyens techniques égalisateurs entre les États et a mis en éveil des tentations d'affirmation de pays ou de groupes sociaux jadis considérés comme marginaux. La guerre hybride, d'une certaine façon, conjuguant notamment des moyens souvent banalisés, des actions asymétriques, d'influence, d'informatique et psychologiques, peut renverser l'ordre du monde.

Les puissances peuvent moins sûrement s'effondrer par affrontements directs, que par ce qui pourrait se définir comme une stratégie indirecte, selon l'expression utilisée par Liddle-Hardt. Les civilisations grecque et romaine ont disparu, en tant que telles, sous les coups répétés des barbares. Le monde présent évolue dangereusement et les menaces qui pèsent sur l'existant s'avèrent nombreuses. Elles doivent être traitées avec des moyens adaptés à chacune d'entre elles. Dans cet environnement la France peut jouer son existence. Elle doit affronter des menaces internes et des menaces étrangères. Les deux se combinant très souvent. Il nous appartient de les relever, d'en cerner la portée et de tenter de proposer une réponse.

2) La France n'est plus suffisamment solide.

21- Des interrogations sur le présent.

La France d'aujourd'hui, se définit comme pacifique et démocratique. Elle ne l'a pas toujours été et nous pouvons nous demander si elle l'est vraiment. Elle ne serait pas restée dans la gerbe du classement évoqué si elle avait évité d'infléchir le cours de l'histoire ou de porter son ambition autour de la planète. Elle a dominé et cherché à imposer ses idées ou sa présence. Elle ne réussissait pas puisqu'elle avait l'initiative. Lorsque son influence chutait ou que son action connaissait un reflux, elle devait, à son tour, faire face à des occupations, des destructions, des pertes de territoire ou des déclassements.

Nous pourrions en déduire qu'une puissance qui ne désire plus s'imposer d'une manière ou d'une autre ou défendre fortement ses intérêts, est amenée à s'affaïsser, voire à disparaître. Notons, s'agissant de la France, que ses périodes de domination ont correspondu historiquement aux moments les plus prestigieux et exaltants de son passé. Ils ont imprimé l'histoire du monde. En fait le jeu des puissances est marqué par cette volonté plus ou moins avouée d'établir une supériorité, de garantir un avantage, une spécificité ou une propriété, d'étendre leur influence, ce qui, inévitablement, se traduit par des actions de dissuasion, des provocations, des affrontements ou des oppositions pouvant prendre de nombreuses formes.

En effet, toutes les nations partagent cette ambition qui les amène à se concurrencer et à défier celles qui les gênent dans l'expression de leur volonté ou l'affirmation de leur nature, tout au moins quand elles le peuvent et qu'elles disposent des moyens suffisants pour défendre leur vision des faits et des rapports avec les autres. Orgueil et confiance en soi et en son destin sont les caractères majeurs des grandes nations. Un pays qui n'aurait plus la volonté de se prémunir des tentatives d'intimidation renoncerait à son indépendance, voire à son existence.

Nous pouvons nous demander si la France d'aujourd'hui est capable de résister à toutes les menaces qui l'assaillent. Les menaces internes, par les faiblesses qu'elles dévoilent, facilitent l'émergence ou la confirmation de menaces externes destinées à faire fléchir le pays dans le destin qu'il entendrait suivre. L'avenir de la France se joue dans sa capacité à réagir. Elle ne doit pas être aveugle sur l'hybridité des conflits et donc sur les objectifs réels de certaines ruptures récemment dévoilées, ni sur l'exploitation qui peut être faite de ses faiblesses.

22- Les raisons d'une fracture.

Les oppositions d'ordre politique ont toujours agité le pays, mais elles n'ont jamais provoqué de scissions irrémédiables dans le peuple quand bien même elles aient pu s'avérer vives et sanglantes. L'osmose, même lente, se faisait entre les idées, et les affrontements, parfois violents et sévèrement réprimés par la partie étatique, ne traduisaient pas une contestation fondamentale de l'État et de la France. Les factions cherchaient une organisation différente et une approche plus sociale ou supposée plus juste de la politique.

Les guerres civiles, elles-mêmes ne visaient pas, loin de là, à récuser la France dans son essence. Les guerres de religion et leur paroxysme avec la Saint-Barthélemy (24 août 1572), avaient comme acteurs des Français et visaient à faire émerger pour la partie réformée une autre approche chrétienne de la société, mais aucunement, à porter atteinte au principe monarchique ni à l'organisation étatique. La Fronde (1648-1653), quant à elle, s'est présentée sous la forme d'une contestation de l'autorité du monarque par le parlement et les grands seigneurs, mais ne fut pas une mise en cause de la France. Il s'est plutôt agi d'une lutte, menée par quelques-uns, pour le rétablissement de privilèges.

Les basculements de régimes après la Révolution de 1789 ne modifièrent en rien l'attachement des Français à leur pays, pas plus que les guerres de 1870 ou de 1914/1918 qui, au contraire, vivifièrent le patriotisme. Les grèves de 1936 aboutirent à l'arrivée au pouvoir du Front populaire et les grèves des mineurs de 1948, durement réprimées par le gouvernement socialiste d'Henri Queuille, ne débouchèrent pas sur un antipatriotisme. De nombreux mineurs avaient d'ailleurs montré leur attachement à la France en s'engageant dans la Résistance et la déchéance de leur grade militaire, pour beaucoup, avait été terriblement mal vécue. Si la défaite de 1940 troubla fortement les esprits, la Libération ramena l'unité du pays.

Les événements importants et parfois dramatiques que la France a affrontés dans son histoire n'ont jamais mis en péril l'attachement des Français à leur patrie. C'est toujours vrai aujourd'hui.² Mais désormais la France doit faire face à une situation différente, unique dans son histoire. Si le corps social initial demeure majoritaire, il subit les assauts de minorités puissamment travaillées par des sectateurs d'idéologies hostiles à la nation. Elles sont souvent d'origine étrangère. Elles expriment des idées simplistes, voire aberrantes, ou des positions religieuses incompatibles avec la civilisation française, et une hostilité à la France.

Pour la première fois depuis longtemps la nature profonde du pays se voit menacée de l'intérieur. À vrai dire **la faiblesse constatée de l'État, due au lent abandon de sa souveraineté au profit de l'UE qui n'est, après tout qu'une organisation internationale, favorise cet éclatement social.** Il faut admettre que la France, diverse dans ses fondements, a toujours été gouvernée de manière centralisée. L'État central fort maintenait l'unité d'un pays aux populations initialement différentes.

Cette attitude, dite jacobine selon un terme hérité de la Révolution, n'est pas apparue avec la République. Les monarques qui se sont succédé n'ont eu de cesse d'anéantir les pouvoirs locaux et de soumettre les grands vassaux, jusqu'à ce qu'on puisse finalement faire dire à Louis XIV « L'État c'est moi! ». Les Français attendent donc par héritage culturel, un pouvoir parisien solide et centralisateur. Or, l'État ne présente plus, que de manière chaotique, ou velléitaire, ces caractéristiques attendues par le peuple.

Les gouvernants de ces quarante dernières années ont trahi cette obligation historique. Il y a donc une rupture de confiance entre l'État et le peuple. Ne remplissant plus ses devoirs séculaires, l'État est contesté par ces minorités agissantes prêtes à abattre tout ce qui fait la civilisation française et la spécificité de la France. Les gouvernements ont ainsi laissé se développer des intoxications diverses via des mouvements insensés, procédant tous de la pire déraison « wokisme ou gau-chisme », décoloniaux, racialisés, cancel-culture, déconstructeurs, LGBT, communautaristes, partisans de l'écriture inclusive, soutenus par l'imbécilité ou l'adhésion d'individus ayant facilement accès aux médias... S'ajoute à cet ensemble hétéroclite l'invasion lente et sournoise d'un islam radicalisé, maniant la peur et la corruption de la jeunesse, et poursuivant une perspective à l'opposé des valeurs françaises et démocratiques. L'insécurité se propage et des banlieues entières semblent faire sécession.

Nous pouvons ainsi nous poser la question de l'avenir du pays dont nous savons qu'il a besoin d'un État solide et respectable pour poursuivre dans sa trajectoire historique.

² Tous les 10 ans depuis 1981, l'enquête internationale de référence *European Values Study* prend le pouls des valeurs des Européens. Une équipe de 25 chercheurs français, dirigés par Pierre Bréchon, Frédéric Gonthier et Sandrine Astor, et incluant notamment Bruno Cautrès, Olivier Galland ou encore Vincent Tiberj, analyse les résultats français de son édition 2018 en les mettant en perspective avec les enquêtes précédentes. Les Français sont fiers de l'être. L'attachement des Français à un territoire, à la famille apparaît très nettement, tout comme...à la religion. (*La France des valeurs, quarante ans d'évolution*)

3) Une définition de la France.

31- Une exception.

Cela peut paraître une gageure de chercher à définir un pays, pourtant la France présente des caractères propres, si particuliers, qu'ils font d'elle une exception parmi les nations. Michelet disait d'elle qu'elle était « une personne ». La France est une identité dans laquelle se retrouvent les Français. Il est certain qu'une atteinte aux attributs essentiels du pays modifierait fondamentalement sa nature et l'enverrait dans le lot nombreux des États ordinaires. La France millénaire n'existerait plus. Pour survivre elle doit donc, aujourd'hui comme hier, faire face aux menaces qui peuvent l'assaillir. Les défenses qu'elle doit élever sont déterminantes pour sa survie.

La France est la conjonction d'un État et d'un peuple aux traits divers et cependant fortement unitaire. Sa population ne se présente nullement de manière homogène au plan ethnique. Toutefois une lente conquête, à partir d'un petit royaume situé sur les bords de Seine, agrégeant au cours des siècles des terres de plus en plus éloignées de sa capitale et des peuples aux origines et mœurs diverses, mais à la religion commune, a réussi, par la volonté de ses souverains, à devenir une unité portant le nom de Nation. D'ailleurs les voisins germaniques en parlant de la France la nomment parfois la « Grande Nation ». Attesté en Allemagne dès 1790, l'emploi de cette formule est validé par l'encyclopédie allemande. Si l'expression prit une tournure péjorative après la défaite de 70, elle perdit de sa force avec le processus de réconciliation franco-allemand. Elle a le mérite de faire connaître, aux Français, le regard que certains étrangers peuvent leur porter. Elle sous-entend souvent que la France est orgueilleuse, centralisatrice et arrogante. D'une certaine manière cette vision est juste dans la mesure où les traits du caractère qui lui sont prêtés sont, en fait, les ressorts indispensables à l'existence de la nation française.

La France métropolitaine est un carrefour. Cette position de rencontre entre le nord et le sud de l'Europe en a fait un lieu de passage et d'invasions, d'autant plus que la diversité et la richesse de son sol et la modération de son climat ont toujours attiré les convoitises, surtout de ses voisins du nord, géographiquement moins bien lotis. Elle a dû constamment se défendre contre les agressions et les convoitises. Stimulée par cette lutte permanente, elle a voulu propager ses idées et sa civilisation dans le monde. Aussi, un de ses traits marquants est l'attachement de son peuple à cette diversité des terroirs et à ses particularismes qui contribuent, d'une manière subtile, à la force de son unité et à la volonté d'en préserver la substance.

À cette opulence s'ajoute incontestablement l'apport culturel tropical de ses DROM-TOM. Son patrimoine est extrêmement abondant et parfois somptueux, témoignant de la fécondité de son peuple et de la richesse de son histoire. La notoriété acquise par Stéphane Bern, défenseur très engagé de ce patrimoine, prouverait, en soi, l'attachement des Français à ce qui, dans les paysages des villes et des campagnes, apporte l'évidence de la dimension de leur passé mais aussi de leur présent. Souvenons-nous surtout de l'incendie de Notre-Dame qui fut véritablement vécu comme un drame national ou encore des attentats de septembre 2011 qui virent s'exprimer, dans d'immenses manifestations, ce sentiment d'unité nationale beaucoup plus profond, sans doute, que cet engouement général pour soutenir les équipes sportives nationales lors des grandes rencontres. Cet attachement, cette fierté ou cet orgueil, dont se gaussent parfois nos voisins avec une pointe de jalousie, est bien sûr intimement lié au prestige de son histoire, que sa position géographique métropolitaine et l'ambition de ses dirigeants ont largement suscitées. Porter atteinte à son histoire, en réduire l'importance, ou vouloir atténuer l'attachement que le peuple lui voue, changerait fondamentalement sa nature.

32- Une langue riche et partagée.

La France, c'est aussi la langue française qui par sa précision a acquis une universalité. Elle est fédératrice, commune à cette diversité de peuplement de métropole et d'outre-mer. Elle a largement débordé de la France pour être parlée dans le monde entier. En se fondant sur les statistiques démographiques détaillées publiées en juillet par le PRB (*Population Reference Bureau*), organisme privé américain reconnu comme une des références mondiales en matière de démographie, la population du monde francophone, qui avait atteint la barre des 500 millions d'habitants fin 2018, peut être estimée à 524,0 millions au 1er janvier 2021. Soit une hausse de près de 2,3 % sur un an (512,3 millions début 2020). Il s'agit d'une population désormais supérieure à celle de l'ensemble constitué par l'Union Européenne et le Royaume-Uni (515,8 millions).

Cette estimation correspond à la population du monde francophone dans sa définition géographique la plus stricte et la plus sérieuse, qui ne tient compte que des pays et territoires réellement francophones, dans lesquels la population est en contact quotidien avec la langue française, et où l'on peut « vivre en français ». Un ensemble qui rassemble 33 pays répartis sur quatre continents, et dans lequel ne sont ainsi pas comptabilisés les territoires non-francophones de pays comme la Belgique, la Suisse ou le Canada, tout comme un certain nombre de pays membres à part entière de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), mais ne remplissant pas les critères nécessaires afin de pouvoir être considérés comme francophones (tels que le Liban, la Roumanie ou encore le Ruanda). Et ce, en vertu du fait que le français n'y est pas, seul ou avec une langue locale partenaire, la langue de l'administration, de l'enseignement pour l'ensemble de la population scolaire (au moins à partir d'un certain âge), des affaires et des médias (ou au moins la langue maternelle de la population, sous sa forme standard ou sous une forme créolisée, un peu comme l'arabe dialectal par rapport à l'arabe standard dans les pays du Maghreb).

Avec une croissance démographique de 2,3 % en 2020, le monde francophone constitue l'espace linguistique le plus dynamique au monde, devant l'espace arabophone (2,0 %, et 454 millions d'habitants). Il avait dépassé en 2012 l'espace hispanophone dont la population est aujourd'hui estimée à 470 millions d'habitants (+ 1,0 %). Cette croissance devrait demeurer supérieure à celle des autres espaces linguistiques, et porter la population de l'ensemble francophone à un peu plus d'un milliard d'habitants en 2060. ³ Le français est un déterminant de la nature de la France qui, de plus, contribue avec l'Organisation Internationale de la Francophonie à la positionner dans le monde. La langue française est un marqueur fort de la France.

La France n'est pas seulement européenne et son appartenance au monde lui confère une vocation géopolitique dont la diffusion de sa langue est un témoin. Elle est donc une puissance mondiale dont l'indépendance ne se joue pas. Elle est inévitable et existentielle. Elle est consubstantielle.

La France est une civilisation bâtie sur une religion. Tout au long de son histoire elle s'est construite en symbiose avec le christianisme. Cette religion a été intime du pouvoir et, malgré les lois sur la laïcité du début du XXème siècle, elle est restée un élément constitutif de la civilisation française. Ce fait ne peut être nié ou combattu au risque de vouloir dénaturer la France et de la faire basculer vers des horizons inconnus où elle se disloquerait.

3Ilyes ZOUARI Président et co-fondateur du CERMF Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone Article publié le 15 mars 2021 .

4) Les faiblesses internes s'érigent en menace pour l'avenir du pays.

Ces menaces sont diverses, mais procèdent toutes d'une volonté de la rabaisser ou de l'utiliser, mais surtout pas d'agir pour sa dimension, sa sécurité, son rôle dans le monde et le bonheur de l'ensemble de son peuple.

41- La criminalité.

410- quelques chiffres.

La criminalité est une constante de l'humanité. Les États ont toujours lutté contre ce phénomène qui porte en lui le risque de déstabilisation puisqu'il conteste l'ordre social, la loi et le respect des individus. Deux paramètres peuvent permettre de juger de l'évolution de la criminalité. Le premier est chiffré et le second, sans doute plus subjectif, porte sur la violence dans les actes commis.

D'après les statistiques de la Direction Nationale de la Police Judiciaire, le taux de criminalité en France est passé de 14,06 ‰ en 1949 à 62,35 ‰ en 2005. Après une forte progression dans les années 1970, il présente une certaine stabilité depuis les années 1980. Selon le Centre international d'études criminologiques, entre 1952 et 1996, la criminalité en France a été multipliée par 6,8. À partir de 2001, la criminalité est en légère baisse.

En revanche c'est la violence des actes commis qui connaît une nette aggravation. D'aucuns parlent « d'ensauvagement » d'une minorité issue généralement des banlieues connues pour l'insécurité qui y règne. En tête, en 2021, nous trouvons la Seine-Saint-Denis avec 84,73%° d'actes violents, suivie des Bouches-du-Rhône avec 76,51%°. Les courbes statistiques sur les « coups et blessures volontaires » sont à la hausse depuis 2008. De même, également à la hausse, les graphiques montrant les « faits constatés par les services de police ayant fait une victime directe » parfois avec violence. Les violences auraient enregistré une progression de 8% dans les régions rurales et périurbaines en 2020, toutes catégories confondues.

Les causes de cette évidente contestation de l'ordre et de la dégradation de la sécurité viennent spontanément à l'esprit. Bien évidemment cette criminalité constitue un péril. Mais, en réalité, elle ne l'est pas en soi. C'est plutôt ses origines qui se révèlent comme les vraies causes de déstabilisation possible de la France.

411- les causes de cette criminalité.

La première est la présence de l'islam sur notre sol et le refus manifeste d'un fort pourcentage de jeunes musulmans de respecter les lois françaises qu'ils considèrent étrangères aux principes de la charia. Leurs exactions ou méfaits sont souvent liés au grand banditisme et au narco-trafic. Certes ils ne sont pas seuls à se mettre en marge de la loi, mais ils constituent, en proportion au nombre de musulmans dans la société, une majorité de cette dissidence. Nous n'allons pas revenir sur les analyses que nous avons faites, avec d'autres, sur la dangerosité de ce qui se présente d'avantage comme une idéologie politico-religieuse que comme une croyance personnelle, mais nous sommes amenés à dire que si la France ne traite pas dans les meilleurs délais cette menace elle déviera du cours de son histoire.⁴

La seconde est l'effondrement de l'Éducation Nationale. La discipline et le respect des enseignants ont été profondément altérés ce qui nuit à la qualité de la transmission et, in fine, à l'adaptation des nouvelles générations à la vie sociale et économique ainsi qu'à leur connaissance des ressorts profonds du pays. En réalité l'Éducation Nationale, déboussolée par les événements de mai 1968, n'est plus suffisamment solide pour résister à la contestation de jeunes souvent farouchement hostiles à l'identité française et, bien entendu, au vecteur civilisationnel majeur qu'elle représente. Les enseignants, face à toutes sortes d'agressions et de contestations, ne peuvent réagir dans leur isolement.

4 Enquête du *Washington Post* de 2008: 60 % à 70 %" des détenus français seraient musulmans. D'autres estimations évoquent plutôt 50%; ce qui reste très important en proportion de la population musulmane dans la population totale du pays.

Cette incapacité s'est traduite par une omerta sur la violence de certains élèves et le refus de sanctions. Les résultats des élèves aux tests *Pisa* de l'OCDE relativement aux dépenses engagées calculées en pourcentage du PIB par habitant et au nombre d'élèves par professeur sont mauvais. Avec une dépense de 14,4 % du PIB par habitant, engagée par élève (un niveau notable), la France s'avère pourtant « très inefficace » puisque moins de 72 % n'éprouvent aucune difficulté (contre 83 % en Finlande, dont le niveau de dépense est pourtant légèrement moins important). La France se classe 16^{ème} sur 27 en termes de rapport qualité-coût. Une faiblesse qui ne peut être justifiée par un nombre élevé d'enfants par classe.

La France a bien un ratio de professeurs par élève relativement faible, mais d'autres pays obtiennent de meilleurs résultats avec le même ratio, comme l'Allemagne, l'Irlande ou encore les Pays-Bas. Si la France se rapprochait des pays les plus efficaces, elle pourrait économiser près de 28 milliards d'euros par an sur un total de 105 milliards. Mais, si les sommes investies doivent être regardées avec attention, c'est surtout le résultat final qui compte. Il n'est pas sûr, aujourd'hui que le jeune, sortant de l'Éducation Nationale, soit un citoyen averti. Là est le risque car un jeune non accompli intellectuellement et moralement peut devenir disponible pour toutes les influences et dérives.

La troisième est la mise en cause de l'idée de famille. Inévitablement, en abordant cet aspect, il est impossible d'éviter de constater l'affaiblissement de l'autorité parentale et, simultanément, l'accroissement des sollicitations extérieures amORALES à destination de la jeunesse. Beaucoup de parents, dans un contexte permissif et envahissant, rencontrent des difficultés à exercer leur autorité sur leurs enfants d'autant plus que la reComposition de certaines familles ne facilite pas toujours l'application d'une pédagogie.

Les images de violence présentes sur les écrans de télévision, les accès incontrôlés à internet, l'exemple de camarades déjà versés dans la contestation, le rôle ambigu de l'Éducation Nationale et l'absence de références morales via un enseignement inspiré de l'histoire et des préceptes traditionnels, s'établissent, parmi d'autres, comme les causes les plus visibles de la montée de la violence chez les jeunes. La jeunesse est menacée dans sa formation à la vie en société policée. Il s'agit d'un état de fait d'autant plus grave que l'avenir de la France dépend des qualités intellectuelles et sociales des nouvelles générations.

Enfin la quatrième cause du développement de l'insécurité réside, sans nul doute, dans le laxisme judiciaire et la faiblesse de la Police qui ne dispose pas des moyens matériels et légaux pour faire face à la violence urbaine. La justice ne dissuade pas et donne l'impression de refuser une continuité, dans l'action, avec les forces de police. Les peines, lorsqu'elles sont prononcées, ne sont pas exécutées pour celles considérées comme les moins importantes. Les remises de peines remettent rapidement dans la délinquance des voyous qui bien souvent se sont radicalisés en prison dans leur option religieuse.

En fait la justice subit l'influence de juges engagés idéologiquement. Des peines ridicules sont appliquées pour des infractions souvent graves. Elles sont toujours allégées au bout d'un certain temps, de sorte que la peine prononcée n'est jamais la peine appliquée. Les récidivistes sont non seulement facilement relâchés, mais en plus le risque de récidive n'est quasiment pas pris en compte dans les nouvelles condamnations. En fait la justice semble cultiver le déni de responsabilité pour certains. Elle pratique l'excuse systématique au détriment de la victime et une sorte de discrimination au profit des voyous, surtout lorsqu'ils relèvent de la religion musulmane. Le manque de place dans les prisons, s'il est réel, ne doit pas servir à l'autorité judiciaire pour se dédouaner de ses carences ou imperfections.

42- Le mécontentement politique et social.

Face à un pouvoir dont chacun pense observer les abus tout en relevant la faiblesse à l'égard de systèmes extérieurs ou de groupes de pression, tout autant que l'incapacité à traiter les problèmes majeurs, une forte partie de la population en vient à contester vigoureusement l'autorité en place et à ne plus croire à la démocratie. L'affaire des *Gilets jaunes* qui, pourrait être amenée à se poursuivre, risquerait alors de prendre une dimension plus globale et se muer en mouvement de contestation beaucoup plus violent.

Ce regroupement spontané, via les réseaux sociaux, avait pour but initial de manifester contre l'augmentation du prix des carburants automobiles issue de la hausse de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE). Les revendications, très vite, se sont élargies notamment pour l'amélioration du niveau de vie des classes populaires et moyennes, le rétablissement de l'impôt sur la fortune et l'instauration du référendum d'initiative citoyenne. Le mouvement est allé jusqu'à demander la démission du chef de l'État.

Auparavant, en 2005, le référendum sur la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe avait été rejeté avec 54,68 % des suffrages exprimés. Ce vote contraire aux souhaits du gouvernement de l'époque avait été contourné, en février 2008, en faisant adopter par le Parlement le texte, à peine modifié. Il est évident que cette façon de faire a marqué les esprits. Il faut dire aussi que les prélèvements obligatoires en France atteignent des montants élevés et impactent directement le niveau de vie des classes moyennes et populaires. Avec un taux de 46,2%, selon l'OCDE, il est le plus élevé d'Europe.

La société est donc fracturée, non pas comme dans les décennies précédentes entre une vision marxisante et une orientation libérale, mais entre les partisans d'une mondialisation visant à réformer l'homme dans sa dimension citoyenne et une grande partie de la population de souche qui voit dans cette orientation le règne des banquiers et d'institutions apatrides. À cette scission s'ajoute celle qui oppose ceux restés attachés à leur culture et à une façon traditionnelle de vivre, à des acteurs religieux envisageant de dénaturer le libre-arbitre en instaurant l'obligation de croire dans une autre religion.

Dans tous les cas les Français se sentent menacés dans leur nature profonde. Ils expriment, pour le moment, leur hostilité à ces tentatives d'asservissement de manière verbale et pacifique, mais face aux outrances des agressions et au mépris dont ils pensent être l'objet, ils risquent de s'élever de plus en plus violemment contre les propagateurs immédiats de ces idéologies.

43- Les conséquences de la présence de populations non-assimilables sur le sol français.

Il est certain que cette menace est la plus évidente. Les migrants, pour leur immense majorité, d'origine extra-européenne, occupent l'espace citadin de leur désœuvrement et de leurs provocations. À contrario des migrations européennes précédentes, pour la plupart, ils ne sont pas assimilables. Relevant de l'islam, ils ne trouvent en France aucune porte d'entrée philosophique, morale et religieuse, hormis dans la partie de la population de même origine. Cette religion ne prédisposant pas à l'intégration, ils constituent une masse de manœuvre aisément utilisable par les mouvements contestataires de l'ordre établi. L'islam étant davantage une idéologie politico-religieuse à vocation totalitaire, l'assimilation de ces personnes apparaît comme une utopie. L'échec de cette idée avait pourtant été constaté en Algérie avant 1962.

Pour le moment ces immigrés bénéficient de toutes sortes d'aides et d'appuis qui ne peuvent durer au regard de l'augmentation de leur nombre. Tôt ou tard ils cesseront par manque de financement, refus de la population, dite de « souche », de voir ses impôts déviés pour l'aide aux immigrés. Il est vrai que le coût réel de l'immigration dépasse les 120 milliards d'euros par an.

Le « mineur isolé » souvent fraudeur sur son âge, en provenance des pays musulmans, coûte 50 000 € par an. Leur nombre avoisinerait les 60 000. Le risque se profile également dans un phénomène de saturation qui pourrait se traduire par des actions violentes à l'encontre de ces étrangers. En 2020, 276 576 visas de longue durée ont été accordés ; 132 614 personnes se sont présentées comme demandeurs d'asile. À ces chiffres s'ajoutent les clandestins.

La vision humaniste, mais surtout naïve, de quelques-uns n'est nullement partagée par l'ensemble de la population. Malgré les préceptes chrétiens de fraternité universelle encore présents dans les mentalités, le comportement hostile de certains immigrés, leurs exigences, leur intolérance religieuse et, in fine, leur absence de volonté de vivre à la française, risquent de susciter un mouvement massif et violent de rejet. Ce mouvement pourrait s'avérer d'autant plus brutal qu'il reposera sur le constat que ces immigrés viennent grossir la communauté musulmane déjà présente sur le territoire français dans laquelle s'alimente l'extrémisme islamique. Le principal risque de conflit interne réside dans la confrontation entre une population française d'origine, culturellement chrétienne et une population importée, ancienne ou récente, mais unie par l'idéologie religieuse et la volonté d'imposer sa vision de l'homme et sa culture à un pays dont les fondements sont radicalement incompatibles. De toutes les menaces pesant sur la France, la présence d'immigrés solidaires, organisés en communauté à côté de la communauté nationale, est sans nul doute la plus chargée de dangers immédiats.

Cette présence étrangère, manifestant souvent au quotidien son hostilité, nourrit les mouvements extrémistes. Elle est à l'origine des attentats qui endeuillent la France. Certes la majorité de cette population cherche à vivre paisiblement mais le fond religieux impose le communautarisme où chacun observe son voisin et lui impose par influence, menace ou crainte, de demeurer dans la conformité religieuse. Dans ce contexte soulignons que 74% des jeunes musulmans donnent priorité à la religion sur les lois de la République. S'échapper de l'islam est difficile, aussi n'a-t-on guère vu de musulmans dans les manifestations massives suivant les attentats. L'islamisme n'est pas une déviance de l'islam mais sa forme exaltée. Cette présence étrangère massive, culturellement inassimilable constitue une menace pour la paix civile et l'avenir du pays.

44- Le vieillissement de la population.

La France, après avoir eu longtemps le taux de natalité le plus élevé parmi les principaux pays occidentaux, le voit désormais suivre un mouvement descendant. Aujourd'hui il est de 1,88 par femme. Il est de 1,70 aux EU; de 1,65 au RU et de 1,54 en Allemagne. Nous pourrions penser qu'après tout, elle se trouve dans une situation d'évolution démographique identique aux pays riches, mais si nous regardons les chiffres de plus près nous sommes amenés à constater que l'augmentation globale de la population est le fruit en grande partie de l'immigration, part qui s'ajoute à la population immigrée installée dont le taux de fécondité est nettement supérieur à celui de la population originelle. La part de l'immigration récente dans la fécondité française est de 0,1 sur 1,88. Cette part peut sembler faible mais elle ne concerne que les personnes encore considérées comme immigrées. En revanche le dernier recensement, beaucoup plus évocateur, indique qu'en 2017 les natives et les immigrées d'origine, avaient respectivement 1,8 et 2,6 enfants, soit un écart de 0,8 enfant par femme.

Il est patent que cette population immigrée est dans sa presque totalité musulmane et que d'une manière lente mais continue elle augmente à la fois par l'apport extérieur et par la natalité. Simultanément la population de souche se réduit. Ce constat est alarmant. Un pays dont les générations ne se reproduisent pas, voit son dynamisme baisser et sa nature s'altérer du fait d'un apport étranger de faible niveau culturel et surtout hostile à l'apprentissage et à l'intégration dans la communauté nationale. Ce mouvement mortel est confirmé par le droit du sol qui octroie la nationalité française aux enfants d'immigrés nés en France et pose la question de la double nationalité.

Le tissu social se déchire lentement, offrant de moins en moins les conditions de développement, d'innovation et d'énergie nécessaires au positionnement de la France parmi les grandes nations. Par ailleurs l'affaiblissement numérique de la population d'origine et son vieillissement encouragent la population immigrée dans son ambition d'imposer ses us et coutumes. Un pays qui vieillit n'innove plus, ne rayonne plus, perd confiance en lui et ne se défend plus, ni face aux menaces internes, ni face à l'étranger.

5) Les menaces en relation avec l'étranger.

51- L'ultra-libéralisme.

Cette menace est en réalité la conséquence de l'action délibérée et irréfléchie des gouvernements qui se sont succédé depuis une quarantaine d'années. Ils s'alignaient, en fait, sur l'idée que certains États avaient davantage de prédispositions pour les services et la conception et que d'autres pouvaient développer des activités manufacturières moins valorisantes. Après avoir été longtemps niée au nom d'une utopie internationaliste ultra-libérale, articulée autour d'une abolition des frontières présentée comme nécessaire, cette situation prend aujourd'hui l'évidence d'un danger.

La crise de la Covid 19 a été un révélateur amenant à réfléchir, non seulement sur la dépendance de la France en matière de protection médicale, mais aussi sur tous les autres risques encourus. La France s'est ainsi révélée fortement dépendante au plan alimentaire, au plan industriel et au plan de sa défense. Le constat a été brutal. Les industries, pour réduire leurs coûts de production, ont délocalisé, contribuant à vider le territoire national de productions essentielles et offrant des savoir-faire à des puissances montantes comme la Chine. Entre 1975 et aujourd'hui, la part de l'industrie dans le PIB a chuté de 25 % à 10 %. Troisième exportateur mondial en 2005, la France a été rétrogradée au sixième rang, derrière les États-Unis, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Brésil et la Chine. Quant à la part de l'agriculture dans le PIB, elle est passée de 6 % en 1980 à 3 % en 2021.

Cette philosophie politique à courte vue, ou parfois hostile à l'existence des nations indépendantes, a abouti aussi à la vente à l'étranger, de fleurons de notre industrie. Le cas d'Alstom-énergie, pourtant industrie éminemment stratégique, est un exemple qui n'est qu'un des derniers d'une longue liste de pertes de savoir-faire, allant du textile, à la métallurgie, en passant par la chimie et s'étendant aussi aux productions agro-alimentaires. L'atteinte majeure pourrait consister dans l'anéantissement de notre industrie de Défense.

Il est patent que si la France veut rester conforme à sa nature, elle ne peut dépendre de l'étranger pour doter ses armées de matériels performants, pas plus qu'elle ne peut tolérer d'en dépendre pour son alimentation ou pour les principales industries et activités de la vie d'un grand pays. Elle a pourtant dû se plier aux exigences de certains groupes de pression antinucléaires sur le projet Superphénix, de Creys-Malville, un réacteur surgénérateur fonctionnant avec de l'uranium appauvri et du plutonium et se servant de sodium liquide pour son refroidissement. Il s'agissait à l'époque d'une innovation et d'une expérience. Il fut abandonné définitivement le 2 février 1998 au prétexte de quelques défaillances cependant reconnues inévitables dans une expérience aussi révolutionnaire. De même le projet ASTRID, réacteur rapide refroidi au sodium, porté par le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives (CEA), dans les années 2010, a été annulé en 2019 par suite de pressions trop fortes en relation avec l'étranger.

52- La mondialisation.

Intime de la vision ultra-libérale des économies, la mondialisation n'est cependant que l'extension au monde entier des relations commerciales. Ce qui est présenté comme un mouvement exclusivement contemporain a toujours existé. Seule son intensité et son ouverture à l'ensemble de la planète peuvent la caractériser et donner un juste sens au mot.

Dans le monde antique, les échanges, au regard de la géographie connue, des moyens et des connaissances de cette époque, s'avéraient déjà nombreux et riches. Plus tard le moyen-âge a vu naître les grandes foires. Les relations entre l'Europe et l'Asie se faisaient, depuis Marco Polo, par ce que les Chinois ont appelé les *routes de la soie* au 3ème siècle avant notre ère et qu'ils cherchent à restaurer dans une forme évidemment adaptée aux possibilités de notre époque et à leur puissance. Les grandes découvertes procédèrent aussi de ce mouvement de globalisation des activités commerciales. Les échanges entre nations s'ils ont toujours existé, y compris pendant les guerres, n'ont jamais provoqué la subordination de nations.

Or ce que le monde vit sous l'impulsion d'idéologues, de financiers et d'organismes supranationaux, est une tentative de hiérarchisation des États et la manifestation de la volonté de concentrer les productions dans certains d'entre eux. Cette vision globalisante, spécialisant les territoires, favorise naturellement les États les plus peuplés, les plus étendus et les mieux armés économiquement. Ils peuvent conserver toutes les productions et peser politiquement et militairement sur les États ainsi subordonnés. Ce mouvement handicape certains et en avantage d'autres. Il est à l'origine de troubles sociaux auxquels s'ajoute une contestation de l'ancien ordre mondial et, paradoxalement, suscite l'émergence de radicalisations et de nationalismes.

53- Les atteintes directes à la souveraineté.

Cependant les principales menaces d'affaiblissement grave procèdent de deux organisations internationales **qui ont dérivé de leurs objectifs initiaux pour devenir des instruments d'écrasement des nations**. La première est bien évidemment l'Union Européenne qui a notoirement oublié sa vocation première. Elle est devenue inquisitoriale et, bien que ne disposant d'aucune légitimité électorale, ses fonctionnaires imposent des évolutions qui portent parfois gravement atteinte à la culture nationale et aux souhaits réels de la population française. Ils sont influencés par les groupes de pression divers.

La France, au fil des ans, a abandonné des domaines entiers de souveraineté au point que 80% de ses lois sont issues de directives européennes et que son propre droit est subordonné à la Cour Européenne de Justice et à la Cour Européenne des Droits de l'Homme dont la forme du droit, fortement politisé, ne s'inspire pas vraiment du droit romain. En juillet 2018 nos hautes Cours, Conseil Constitutionnel, Conseil d'État et Cour de Cassation, ont confirmé leur subordination aux instances européennes, chose que les Cours hongroises ou polonaises n'ont pas faite alors que l'UE les presse de le faire. Le traité de Lisbonne a ouvert une large brèche qui fait que l'UE se permet de contester les rappels émis par la Cour allemande de Karlsruhe disant que l'UE est une union de nations souveraines. La souveraineté juridique est de fait abolie, les législateurs des États membres devant se soumettre au droit européen. Le Droit est pourtant le domaine d'action régalien par excellence.

Certes la France a signé des traités et admis quelques pertes de souveraineté, mais les abondantes jurisprudences ont très largement noyé l'esprit de ces traités et conféré à ces Cours un pouvoir tentaculaire limitant de plus en plus l'espace souverain des nations. À cette subordination il nous faut ajouter l'abandon délibéré de notre souveraineté économique et de notre souveraineté monétaire. Insensiblement le système se rapproche du fédéralisme des États-Unis, la volonté des peuples en moins.

Politiquement l'UE se situe délibérément dans un alignement sur les États-Unis et militairement dans une intégration à l'OTAN ce qui n'est qu'un renforcement de cette dépendance. En effet depuis la chute du mur de Berlin, les États-Unis ont établi, sur une grande partie de la planète, une dangereuse hégémonie qui les conduit à considérer leurs alliés comme des supplétifs et le reste du monde comme destiné à se plier tôt ou tard à leur façon de voir, politique, économique, militaire et financière.

Bien davantage que militairement les États-Unis ont été les vainqueurs financiers de la seconde guerre mondiale. Ils ont ainsi présidé à l'instauration du FMI et de la Banque Mondiale, institutions de fait dédiées à l'appui de leur politique économique et monétaire. Ils interviennent dans des crises dont ils ne dominent absolument pas les causes profondes et, bien évidemment, ne mettent pas en œuvre les moyens qui seraient les mieux adaptés pour les résoudre. Ils véhiculent ainsi le sentiment d'un rare mépris pour ce qui leur est culturellement étranger.

Les exemples pourraient faire l'objet d'une longue énumération depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Mais leur irresponsabilité a été particulièrement manifeste dans l'invasion de l'Irak en 2003 et dans la déstabilisation du Moyen-Orient qui en a été la conséquence, puis dans la guerre d'Afghanistan dont l'arrêt brutal a démontré la fragilité de l'alliance ou de l'appui américain.

De plus leur politique étrangère, expression de cette volonté de domination, désigne des adversaires qui n'en sont pas. La Russie n'est plus l'URSS. Elle n'en a pas la volonté conquérante. L'attitude des États-Unis à son égard encourage un rapprochement de ce pays avec la Chine, qui, quant à elle, pourrait s'ériger véritablement en ennemi. Or les Européens, pour différentes raisons, ne tiennent absolument pas à quitter la protection étatsunienne dont l'engagement apparaît pourtant bien loin d'être acquis. L'OTAN est donc un instrument de subordination pouvant satisfaire l'Allemagne, se révélant comme le principal partenaire des États-Unis en Europe, ou encore la Pologne et quelques autres, mais il ne peut être toléré par la France, grande puissance nucléaire indépendante.⁵

La ministre des Armées, Florence Parly, a déclaré récemment devant le Sénat que « La raison d'être de l'OTAN est la sécurité transatlantique. C'est ce que nous voulons rappeler aux États-Unis ». Elle sous-entendait, dans son propos, que l'OTAN n'avait pas à se mêler des affaires du monde. Elle ajouta de manière plus nette que le statut d'allié n'oblige pas l'État « à être l'otage des intérêts d'un autre pays ». S'agissant spécifiquement des relations avec la France, il est illusoire de croire que le vague statut de plus ancien allié des États-Unis puisse lui valoir la moindre considération particulière. L'affaire récente de la rupture, par l'Australie, du contrat de construction de sous-marins par la France, pour traiter selon leur exigence, avec les États-Unis et accessoirement avec le Royaume-Uni, est la preuve éclatante du manque de considération pour la France et l'expression concrète de l'absence de fiabilité dans la parole de Washington. Cela peut être regardé comme une félonie, mais, en réalité, il s'agit d'un comportement conforme à la démesure de l'orgueil américain.

Notons au passage que le monde anglo-saxon est un bloc uni beaucoup plus solide que toute réunion d'États aux caractères multiples. Notons toutefois que les États-Unis appartiennent à l'univers occidental et à l'ensemble des nations démocratiques, aussi une politique française optant pour le respect et l'indépendance de décision, ne signifierait pas que la France se détournerait d'une relation ancienne entre les deux pays.

54- La dépendance énergétique.

Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, le maintien de la souveraineté énergétique n'a cessé de se poser. Une partie de la solution a résidé dans la création ou le développement du CEA et d'EDF. Le résultat a été largement à hauteur des attentes. Il s'est traduit par des aménagements hydrauliques (2.300 barrages, dont 433 exploités par EDF), et par la construction de 19 centrales nucléaires regroupant 58 réacteurs (ramenés aujourd'hui respectivement à 18 et à 56). Ainsi en 2010, la France produisait près de 80 % de son électricité grâce à son parc nucléaire.

⁵ « Quand l'Amérique dit *je vous défendrai*, c'est peu vraisemblable. Il faut être aujourd'hui aveugle et sourd comme le sont certains responsables baltes ou polonais, pour croire qu'un président américain enverra à nouveau ses soldats mourir en Europe et que l'on peut faire confiance à notre soi-disant grand protecteur ». Général Vincent Desportes dans Défense (périodique IHEDN) hors-série Octobre 21 article intitulé *Comment faire reposer notre défense sur un allié aussi peu fiable?*

Cependant la France s'est trouvée confrontée aux impératifs de l'UE, hostile aux monopoles, cherchant à établir une concurrence dans le domaine de l'énergie, mais aussi à l'opposition idéologique des écologistes désireux de promouvoir des systèmes de production alternatifs, supposés moins dangereux et polluants. Or ces sources d'énergie manquent de fiabilité et de constance dans le fonctionnement. Ainsi les éoliennes qui souvent portent gravement atteinte aux paysages, aux sols et à la tranquillité des habitants, ne fonctionnent-elle que 25% du temps. Ce mouvement politique a obtenu la fermeture de la centrale de Fessenheim qui aurait pu continuer à fonctionner pendant de nombreuses années encore, et surtout, la fermeture du chantier du surgénérateur Superphénix à Creys-Malville et l'abandon du projet ASTRID.

Cette vision idéologique a paradoxalement amené à augmenter la production d'électricité en provenance de centrales au gaz. À cette politique parfaitement incongrue s'est ajoutée la vente en 2014, à General Electric, c'est-à-dire aux États-Unis, de la partie énergie d'ALSTOM. Ces affaires, déjà évoquées, sont à souligner fortement tant elles se présentent comme des conséquences dangereuses d'une absence de considération des intérêts géopolitiques du pays. De plus, selon les règles européennes, EDF se voit dans l'obligation de vendre à ses concurrents l'électricité qu'elle produit à un tarif déterminé, sans rapport avec le coût de production, afin de créer une concurrence artificielle.

Enfin les hésitations sur le nucléaire ont fait perdre à la France une grande part de ses compétences, laissant d'autres puissances, comme la Chine, la Russie ou les États-Unis, prendre de l'avance dans un domaine où elle se montrait, naguère, résolument à la pointe de la recherche et de l'inventivité. Investir un milliard d'euros dans le développement de petits réacteurs modulaires (PRM), pour le projet Nuward,⁶ prévu dans le plan *France 2030*, ne suffira pas à compenser les retards accumulés dans la recherche atomique.

Toujours dans le domaine de l'énergie il est dommage, alors que les ressources sont prouvées, qu'aucune exploitation ne soit envisagée des gisements de pétrole au large de la Guyane. La maîtrise de la production énergétique est une absolue nécessité pour l'indépendance de notre pays. Se soumettre à des exigences étrangères revient à accepter de céder à d'autres un aspect éminent de notre souveraineté. Cette double menace, à la fois interne, portée par une idéologie très minoritaire, et externe, développée par une organisation internationale tout aussi idéologique, constitue un risque majeur pour la France.

6) L'indifférence intellectuelle et la faiblesse de la réflexion.

61- La perte des cerveaux et du savoir.

Alors que sa science est riche et sa recherche de très haut niveau, la France laisse partir ses scientifiques vers des lieux étrangers, en particulier aux États-Unis, où ils apportent leur formation reçue en France et valorisent les industries de pointe des pays qui les accueillent après les avoir souvent débauchés. Cette émigration est une grave perte pour la nation qui cède ainsi une part de son élite, formée souvent à grand prix, et diminue son potentiel scientifique et économique. Ce mouvement migratoire est à mettre en relation avec l'arrivée, de populations non-formées et difficilement employables et assimilables. La cause est connue. Les chercheurs ne bénéficient pas en France des fonds et salaires correspondants à leur utilité et aux avancées qu'ils promeuvent dans les domaines les plus nécessaires au progrès et au développement du pays.

Il existe aussi une méfiance administrative à l'égard des propositions d'innovation qu'ils peuvent faire, quand il ne s'agit pas d'hostilité, et une quasi absence de soutien dans les entreprises qu'ils lancent. Alors que la France possède les intelligences les plus brillantes, elle les laisse, après les avoir instruites, enrichir les perspectives d'autres pays.

⁶ Projet développé par le CEA, EDF et Naval Group et TechnicAtome.

Les exemples sont nombreux de ces hauts-niveaux scientifiques ayant trouvé un meilleur accueil à l'étranger. Parmi eux nous pouvons citer le professeur Luc Montagnier, prix Nobel de médecine et découvreur du virus du SIDA expatrié aux États-Unis après sa mise à la retraite, Esther Duflo, Nobel d'économie, professeur au MIT et Emmanuelle Charpentier, Nobel également, professeur à la fondation Alexander von Humboldt et à l'institut Max Planck de biologie moléculaire à Berlin, ou encore les présidents des laboratoires pharmaceutiques producteurs des vaccins contre la COVID 19. N'oublions pas non plus les misères surnoisées menées, avec l'aval du gouvernement, contre le professeur Didier Raoult, médecin et chercheur reconnu pourtant dans le monde entier.

L'élite scientifique n'est pas la seule à s'expatrier, des ingénieurs en nombre partent chercher de meilleures conditions hors de France. Un sur six, soit 124 000 sur 780 000 formés dans le pays et en activité, selon les chiffres de la Société des Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF), travailleraient à l'étranger où ils sont en moyenne bien mieux payés que ceux restés en France. Ces pertes sont de véritables entailles dans le tissu scientifique national. Elles se traduisent inévitablement par des déficits dans certains domaines et par voie de conséquence par des freins dans le développement économique et scientifique au moment où certaines sciences apportent des moyens d'investigation, d'intrusion et de domination particulièrement efficaces et puissants.

Ce déficit risque de s'accroître dans les années prochaines avec les conséquences de la détérioration de la qualité de notre enseignement. Une Éducation Nationale fragilisée, affaiblie, incohérente dans ses programmes toujours politisés, ne fournira pas au pays suffisamment de jeunes capables d'assurer une relève de qualité des générations précédentes. L'avenir de la Nation est en cause.

À ces pertes de capacités scientifiques s'ajoute une fâcheuse tendance de nombreux entrepreneurs à regarder avec désinvolture le risque d'espionnage scientifique et industriel. La protection du savoir et des découvertes ne peut pas être du seul ressort de l'État, mais il doit informer et aider le tissu industriel et scientifique à se défendre. Chacun dans son domaine doit se prémunir. Cet état d'esprit, niant presque le risque, provient sans doute d'un héritage culturel où la propriété intellectuelle va de soi. Or l'État lui-même est déficient et, même informé, ne réagit pas toujours, par crainte ou faiblesse, face à des pays dont il souhaite naïvement une amitié qui de toute évidence n'existera jamais. L'exemple de Frédéric Pierrucci, dirigeant d'Alstom, arrêté par le FBI et maintenu en détention sous un fallacieux prétexte pendant plus de deux ans, pour ne pas avoir accepté d'espionner sa société, est exemplaire du système mis en place par un État étranger. À l'occasion de cette affaire il fut révélé que la NSA surveillait tous les contrats d'Alstom grâce à des employés corrompus.⁷ Le développement de l'intelligence économique, dont Alain Juillet a été un des principaux initiateurs, pourrait permettre de sensibiliser les chefs d'entreprise, notamment des PME, travaillant sur les techniques les plus avancées. De considérables progrès restent à faire et l'État lui-même doit réagir aux menaces de dislocation des fleurons industriels nationaux et ne pas céder à l'idéologie ni au chantage. L'exemple récent de la cession aux Allemands de la construction des moteurs transbordeurs d'Ariane est également un mauvais signal donné au dynamisme industriel national.

62- Les réponses idéologiques au changement climatique.

Il est certain que le climat subit un bouleversement. La part de l'activité humaine dans le réchauffement climatique reste l'objet de controverses parmi les scientifiques, souvent perturbées par des considérations essentiellement idéologiques. Toutefois, c'est un fait constaté, le climat change provoquant des modifications dans le milieu naturel, parfois des catastrophes avec des conséquences sanitaires, économiques et des déplacements de populations. Ces risques ne peuvent pas être traités de manière idéologique. Ils nécessitent une prise en compte rationnelle. Or des groupes de pression, particulièrement actifs, se sont saisi du problème en le détournant à des fins politiques souvent extrémistes.

⁷ *Le piège américain*; Frédéric Pierrucci avec Mathieu Aron; éditions JC.Lattès

En conséquence il est devenu difficile d'aborder la question sérieuse de l'écologie de manière sereine. Pourtant les inondations, à contrario les sécheresses ou les incendies, se multiplient, répondant à des errements des températures. Ils provoquent des mutations dans l'environnement et progressivement des modifications dans les modes de vie. Ces mouvements idéologiques, pourtant extrêmement minoritaires, mais vindicatifs, contestent certains modes de développement, au nom d'une soi-disant harmonie avec la nature, et obligent les gouvernements à rapporter des décisions judicieuses. L'abandon du projet de déplacement de l'aéroport de Nantes sur la zone, désormais en jachère, de Notre-Dame-des-Landes, en vue de créer un aéroport pour l'ensemble du Grand-Ouest, montre la force que peuvent revêtir ces groupes contestataires. À aucun moment, d'ailleurs, ces mouvements n'ont admis que le projet avait permis de préserver le bocage du remembrement et tout l'écosystème qui lui est lié.

Le risque réside dans l'écologisme libertaire contestant systématiquement et violemment tout projet ou implantation d'entreprises jugées, à priori, polluantes. Ces activistes sont en étroite relation avec des mouvements semblables, surtout allemands et anglo-saxons, qui les influencent, ainsi qu'avec tous les groupuscules contestant l'État. Leur but n'est évidemment pas le service et l'indépendance de la France.

63- La menace culturelle et identitaire.

La solidité de la France tient en grande partie à sa culture et à sa langue. Elles sont le témoignage de toutes les spécificités nationales. Or toutes deux subissent les agressions américaines. Les importations massives et inutiles de mots en provenance de la langue anglo-saxonne dénaturent peu à peu le français. Cette véritable pollution sémantique est soutenue par les médias grand-public, le snobisme de quelques-uns, et bénéficie de l'indifférence des pouvoirs publics ou parfois même de l'appui de quelques politiques fortement influencés ou manipulés par les États-Unis. Ainsi madame V. Péresse, ambitionnant pourtant la présidence de la République, a pu dire qu'il ne « fallait pas considérer l'anglais comme une langue étrangère »! Or il s'agit bien de la particularité de la France qui se trouve ainsi menacée. Culture et langue constituent un marqueur puissant d'une nation. S'agissant de la France cette menace est d'autant plus grave qu'une part notable de sa dimension internationale et de son rayonnement reposent sur la Francophonie et la richesse reconnue de sa culture. Sa langue est un atout international ; la mépriser revient à saper un outil essentiel de son influence dans le monde.

D'autres évolutions s'avèrent dangereuses pour la formation des élites de la nation par l'idéologie qu'elles promeuvent, la plupart du temps en relation avec des modes déstructurantes venues d'outre-Atlantique. Elles portent atteinte à la spécificité de la France. Ainsi le formatage idéologique d'institutions, comme sciences-Po ou l'École Nationale de la Magistrature, affaiblit notablement le développement de la pensée.

7) Les menaces militaires.

71- Des ennemis réels.

Il ne s'agit évidemment pas de la pseudo-menace russe qui n'est que la construction artificielle du complexe militaro-industriel américain, destinée à justifier tout autant l'asservissement militaire de l'Union Européenne, que le maintien de forces armées à un niveau très élevé de dotation et d'effectifs. La Russie n'est pas l'ennemie de la France. Cette politique washingtonienne a eu pour conséquence de pousser les Russes à une alliance chinoise, renforçant ainsi un camp devenant, quant à lui, menaçant. La France, présente dans le Pacifique par ses terres et ses intérêts économiques, ne peut ignorer cette menace à moins d'abandonner toute présence dans cette zone où se dessine l'avenir de la planète.

La Chine, en effet, constitue une menace sérieuse. Sans chercher à analyser dans le détail ce pays, il est évident qu'il suit une voie nationaliste, expansionniste et fortement hostile au monde occidental. L'Occident est en très grande partie responsable du développement de cet énorme pays en y ayant délocalisé ses industries et en lui ayant concédé des savoir-faire. Devenue autonome au plan industriel et scientifique, capable de produire en masse, la Chine a progressivement rendu le monde dépendant de ses ressources et de ses produits. Le dominé est devenu dominant, et la conscience de cette inversion des positions, stimule naturellement son orgueil et sa détermination.

Mais, un défi militaire progresse surtout de manière peut-être plus immédiate, complétant la menace intérieure de l'islam fondamentaliste. La Turquie, dirigée de manière de plus en plus autoritaire, se souvient, avec une nostalgie active, de la puissance de l'empire ottoman et de sa domination sur une large partie de l'oumma, la communauté islamique. Elle est en concurrence avec la France dans le bassin méditerranéen, où l'incident qui a vu la frégate *Courbet* « éclairée » par la marine turque, a démontré les ambitions et la détermination d'Ankara dans sa politique de recouvrement de son influence passée dans la région. À cette menace d'État à État, somme toute classique, s'ajoute celle, plus insidieuse et dangereuse, d'appui aux mouvements islamistes, en France, par le biais d'associations turques dont les membres refusent évidemment toute intégration et agissent en prosélytes d'un islam intégral. La Turquie détient aussi l'arme de la rétention des candidats à l'immigration. Elle peut laisser franchir ses frontières par des masses considérables qui viendraient brutalement renforcer les populations musulmanes vivant déjà en Europe et en France. Une telle arrivée serait source de troubles sérieux.

72- Une légèreté dans la prise en compte du risque.

La France détient la seconde superficie maritime au monde avec plus de 11 millions de km² de ZEE, recelant toutes sortes de richesses allant du pétrole aux terres rares en passant par les ressources halieutiques. Il est évident que cette propriété attire les convoitises et obligera de plus en plus à une surveillance militaire dense et efficace. Notons qu'une grande partie de cette ZEE se trouve dans le Pacifique où s'expriment les ambitions de la Chine, des États-Unis et de quelques autres puissances. À cet égard, l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie serait une grave atteinte à la dimension de la France dans cette partie du monde.

Or nos armées pendant des décennies n'ont pas bénéficié du regard que l'on pouvait espérer du pouvoir politique d'une grande puissance, alors davantage orienté vers des engagements technocratiques, plutôt que vers des impératifs régaliens. Le budget, en 1960, atteignait 5,44% du PIB, 3% en 1980, alors qu'aujourd'hui, avec 41 milliards d'euros pour 2022, il n'en représente plus, à peu près, que 2%. Certes les armées ont été professionnalisées et le service national mis en sommeil, ce qui explique notamment la réduction d'effectifs s'établissant à 270 000 hommes, chiffre très bas face aux besoins. Mais le problème réside aussi dans le matériel majoritairement ancien. Si aujourd'hui l'armée française détient des outils les plus sophistiqués, elle ne les possède pas en nombre suffisant au regard de ses obligations actuelles et potentielles. Dans les opérations au Sahel elle doit faire appel, dans les aspects logistiques ou renseignement, à l'aide de puissances étrangères. De plus ses équipements ne sont pas tous français alors que sa BITD⁸ pourrait parfaitement les fournir. À titre d'exemple, en 2022, elle devrait recevoir 14 drones tactiques *Patroller*, dont la cellule est fournie par le constructeur allemand Stemme et 12 000 fusils d'assaut HK 416 F de la firme allemande Heckler & Koch.

En fait l'État, toujours pour des raisons idéologiques et de primauté de la vision économique, a privilégié les coopérations, c'est-à-dire une dépendance mutuelle où la France ne peut pas toujours faire valoir ses besoins et ses options.

8 Base industrielle et Technologique de Défense.

Les rudes négociations et leurs sous-entendus, sur le SCAF⁹, avec l'Allemagne, sont les témoins des risques et des limites de cette politique. Il est patent que l'Allemagne cherche à s'approprier les savoir-faire français en matière aéronautique pour combler son retard, sans beaucoup de réaction des autorités françaises. Seules à croire à un partenariat privilégié avec ce pays, elles ont imposé à Dassault un partage des tâches défavorables à notre avionneur. Il en est de même du char de combat futur, loin pour le moment de correspondre aux besoins français.

Un autre exemple criant est celui des munitions de petit calibre. Depuis la fin des années 1990 et la fermeture de l'établissement de Giat Industries du Mans, la France n'a plus la capacité de produire ce type de munitions utilisées par ses forces armées, ce qui l'oblige à s'approvisionner auprès de fournisseurs étrangers. Par le passé, cette contrainte a posé des problèmes, notamment au niveau de la qualité des cartouches livrées.

Une fois encore l'idéologie et la notion de rentabilité ont hypothéqué l'approvisionnement dans un domaine où ce type d'argument peut mettre en cause la sécurité du pays ou son action à l'extérieur. L'histoire, une fois encore, devrait rendre prudents nos dirigeants. L'Armée française a cruellement manqué de cartouches pour ses fusils Chassepot lors de la bataille de Sedan, le 1er septembre 1870. Elles étaient alors principalement fabriquées en Belgique, par la manufacture de Herstal et n'avaient pas été livrées, sur ordre du Kronprinz qui en était un important actionnaire...La sénatrice Hélène Conway-Mouret (PS) a d'ailleurs interpellé le Premier ministre, Jean Castex, via une question écrite, dans laquelle elle fait valoir que « la résilience de nos armées paraît plus sûrement garantie quand l'usine n'est pas bien loin du régiment ».

Ce type de dépendance, dans le contexte sécuritaire mondial, est dangereux.

8) Comment faire?

81- Prendre conscience de la nouvelle forme de guerre.

Ce panorama des menaces qui s'accroissent sur le pays est loin d'être exhaustif. Il décrit simplement une situation d'ensemble prouvant le risque grave de dislocation que court la France. Il serait sans doute possible de répondre point par point à toutes ces situations ou attitudes hostiles, mais il est vraisemblable qu'une modification radicale du comportement politique soit plus adaptée. En fait toutes ces menaces présentent un point commun. Elles s'alimentent de la faiblesse du système politique, de la carence ou de l'inadaptation des actions et réactions du pouvoir piégé par une conception technocratique de l'action et des liens de dépendance dont nous sommes les seuls responsables. Elles sont graves car elles peuvent être exploitées par des États étrangers - si elles ne le sont pas déjà- qui auraient intérêt à abaisser la France. Constatons que la guerre est désormais permanente et couvre tout le spectre des activités humaines et des fonctions de l'État. Pour faire face la France doit rejeter la naïveté dont elle fait souvent preuve et se protéger en résolvant au plus vite ses problèmes. Des décisions, inévitablement fortes et hors de la routine politique, devront être prises pour rétablir une situation devenue extrêmement périlleuse.

À un grand pays il faut de grands hommes. Les trouver aujourd'hui n'est pas simple tant les aspects banalement gestionnaires ont masqué les attributs et les obligations historiques de la France. Il faudrait que les responsables politiques répondent à des qualités qu'une formation monochrome interdit. En réalité le système politique français s'est mué en oligarchie où la cooptation, ou au moins la complicité, sont devenues la règle. La politique est une carrière alors qu'elle devrait être regardée comme un engagement et un service du peuple et de la Nation.

9 Système de Combat Aérien Futur.

Ainsi, depuis des décennies, ses gouvernants ont rallié la France à deux impérialismes coordonnés, par manque de discernement ou, pire, par volonté délibérée. L'un, les États-Unis, après la seconde guerre mondiale, a établi sa domination sur une immense partie de la planète. Il a mis en place un système de clientélisme et de subordination par des vecteurs divers, allant du dollar à l'OTAN en passant par toutes sortes de pressions, de séductions et de chantages. Cet impérialisme promeut un ultra-libéralisme, visant à abaisser les États autres que les États-Unis eux-mêmes, afin de satisfaire une organisation reposant sur la finance et les banques, et ainsi créer une vaste zone soumise à la philosophie politique de Washington. Les conséquences sont en grande partie, directement ou indirectement, celles décrites supra.

L'autre impérialisme concourt à cet objectif et partage avec le premier la responsabilité de la situation que nous connaissons. L'UE, en relai, véhicule cette ambition économique ultra-libérale, écrasant de ses directives l'autonomie de pensée et la liberté d'action des pays qui, pourtant, de leur plein gré, se soumettent à elle.

Profitant de cette ambiance politique laxiste, l'islam a pu sournoisement pénétrer la France en installant chez elle ses fidèles, en nombre, au point que sa civilisation, aujourd'hui, fragilisée par les deux subordinations ou allégeances, est désormais dangereusement menacée. Le grand sociologue et historiographe musulman, Ibn Khaldoun, reconnu universellement pour son œuvre anticipatrice dans bien des domaines, faisait à la fois preuve d'objectivité s'agissant de ses coreligionnaires en écrivant: « Voyez tous les pays que les Arabes ont conquis depuis les siècles les plus reculés : la civilisation en a disparu, ainsi que la population ; le sol même paraît avoir changé de nature »; mais en tant que cadî, juge musulman, dans le même ouvrage, il assénait la vérité islamique qui vaut encore de nos jours. Ainsi pour lui, comme pour les musulmans, plus de 650 ans plus tard, « Dieu est arabe » et « La guerre contre les infidèles est d'obligation divine parce que cette religion s'adresse à tous les hommes et qu'ils doivent l'embrasser de bon gré ou de force. »¹⁰. Il exprime dans son œuvre, cette intolérance envers les non-musulmans qui se retrouve à l'identique aujourd'hui dans la communauté musulmane. Elle n'est ni plus ni moins que l'application des textes coraniques.

82- oser des mesures fortes.

Les conséquences de l'acceptation de ces soumissions sont le délabrement de notre société, la multiplication de menaces, la contestation d'un État erratique et affaibli et la perte d'influence de la France dans le monde. Le péril face auquel se trouve la France impose donc une modification radicale de l'attitude politique.

Il faut traiter la présence musulmane en France et les problèmes qu'elle pose avec les moyens et la volonté nécessaires. Ne pas le faire serait une irresponsabilité criminelle. De la même façon il est indispensable de rejeter les chaînes qui nous subordonnent aux États-Unis et à l'UE afin de retrouver un destin conforme à notre passé et à l'image que de nombreux pays conservent de la France. En substance, **il faut que la France quitte le commandement militaire intégré de l'OTAN, organisation obsolète et à la vocation, désormais évidente, de domination étatsunienne.** Cette rupture, que certains craignent, permettrait de choisir d'autres partenaires militaires et d'autres soutiens moins intrusifs dans les opérations extérieures. Elle permettrait de se rapprocher de la Russie et sans doute d'éviter que ce pays, en grande partie par dépit de voir la France autant alignée sur les États-Unis, ne s'ingère indirectement dans notre politique africaine. Ce retrait créerait une obligation et une stimulation pour la recherche et l'industrie nationales. Il ne réfuterait pas l'alliance avec les États-Unis ni des partenariats, mais restituerait à la France son autonomie de décision.

10 *Les Prolégomènes*, 1377

Il faut se souvenir que la France est restée hors du commandement militaire intégré de 1966, lorsque le général de Gaulle, tout en confirmant l'alliance avec les États-Unis, l'en retira, jusqu'en 2009 où le président Nicolas Sarkozy la réintégra. Soit une période de 43 ans au cours de laquelle l'Armée française n'a cessé de mener des opérations extérieures, en trouvant, lorsque la nécessité se faisait sentir, les soutiens divers nécessaires et où son industrie de défense fut particulièrement stimulée. Cette réintégration s'est faite selon l'aveu même du président Sarkozy, au nom d'une complémentarité entre l'UE et l'OTAN. Il l'affirma clairement lors des journées UMP de la Défense le 7 mars 2007, alors qu'il menait sa campagne électorale : « Ce serait enfin une erreur d'opposer la politique européenne de défense à l'Alliance atlantique, alors même que l'Union européenne et l'OTAN sont deux organisations plus complémentaires que concurrentes... ».

Les industriels de défense français ont prouvé par le passé leur capacité à assurer par eux-mêmes des programmes ambitieux. Le succès du *Rafale* à l'exportation montre que le choix fait en 1985 de privilégier une solution nationale au projet d'*Eurofighter* était judicieux. Il est légitime de plaider en faveur de cette orientation renforçant l'indépendance de nos armées et sécurisant l'activité de nos industriels.

Pour autant, il faut demeurer lucide sur les lacunes de la BITD. La France compte de nombreuses PME innovantes, mais trop peu d'entreprises de taille intermédiaire et l'État s'avère réticent à les soutenir. Aussi les PME peinent-elles à placer les activités de défense au cœur de leur stratégie de croissance, quand elles ne font pas l'objet d'opérations d'acquisition venant de l'étranger. Une autre faiblesse réside dans la dépendance aux États-Unis ou à la Chine pour certains composants, qui rend le pays vulnérable à leurs lois extraterritoriales. L'Europe pourrait avoir, là, un rôle utile à jouer. Mais pour l'heure ce type de coopération se heurte à des intérêts et besoins peu compatibles. Le politique tient à assurer la plus grande charge de travail possible à ses industriels nationaux, les différents états-majors expriment des besoins techniques hétérogènes, et les industriels eux-mêmes peinent à rationaliser la chaîne de production pour obtenir les économies d'échelle recherchées. Les coopérations sont ainsi rarement viables.

Quant à l'UE et à ses appendices financiers et judiciaires, elle doit être fondamentalement réformée de telle manière qu'elle ne s'ingère plus dans la vie des États. Un ensemble d'accords d'État à État ou d'État à groupes d'États devrait la remplacer et la hiérarchie des normes devrait à nouveau placer les constitutions au-dessus des traités. Ces traités devraient aussi faire l'objet d'une analyse de leur portée réelle, de leur intérêt et de leur dangerosité. Certains devraient être rapidement dénoncés comme le pacte de Marrakech.

Cette évolution ne signifierait pas que la France avancerait isolée dans l'histoire. Bien au contraire ! Elle pourrait alors nouer des accords égalitaires et étroits avec tous les pays d'Europe, ou d'ailleurs, qui partagent avec elle sa vision de l'homme et de la démocratie. L'UE pourrait dès lors se muer en une structure souple, sans impact sur l'autorité des nations, mais pouvant potentialiser l'action des pays membres dans quelques domaines comme la gestion du cyberspace, la lutte contre le changement climatique, la lutte antiterroriste et contre le narcotrafic, le contrôle des GAFAM, voire sur des questions financières ou militaires¹¹. Il est certain que ce type d'Europe ne pourra se constituer que si « les Européens arrivent à prendre leur distance vis-à-vis de leur faux protecteur »¹²

Recouvrer sa liberté c'est pouvoir agir. Libérée de ses freins la France pourra mettre en valeur ses atouts, renouer avec une géopolitique propre et régler ses problèmes internes, notamment ceux créés par une immigration incontrôlée et par les dérives sociologiques venues d'outre-Atlantique.

11 Cette idée n'est guère éloignée de ce que propose Gérard Araud dans son ouvrage "Passeport diplomatique" ; « soyons résolument européen là où l'Europe sert les nations européennes. »

12 Général Vincent Desportes op cit

Cependant cette résilience ne pourra se produire que si le système de promotion des responsables politiques et administratifs est fondamentalement modifié. Il devra s'ouvrir et s'amender de telle manière que des élites d'origines diversifiées puissent être appelées par ce qui se présentera, visiblement, comme un service du pays. La véritable question demeure cependant la suivante : comment procéder pour lever toutes les barrières et scléroses? Si la France y parvient elle reprendra son action dans le monde où nous pouvons constater qu'elle fait actuellement défaut.

Conclusion

Sa direction ainsi réformée, la France pourra porter une attention toute particulière à son Éducation Nationale qui est la base de sa richesse intellectuelle, scientifique et culturelle. Elle pourra s'appuyer sur les énormes potentialités que l'histoire lui a données pour faire face résolument à toutes les menaces qui aujourd'hui la cernent. Elle admettra pleinement cette chance que représente la langue française pour laquelle ses gouvernants doivent au plus vite, non seulement engager un processus de défense, mais surtout faire en sorte de la valoriser dans les relations internationales. Ils pourront s'appuyer sur la Francophonie qui deviendra aisément un instrument géopolitique dynamique et efficace. La France aura alors les moyens de développer ses positions outre-mer et d'exploiter l'énorme espace maritime qui est le sien. Il lui sera aisé, ayant retrouvé autonomie et cohérence de gouvernement, d'établir avec les pays africains, des relations d'aide et de contrôle des migrations et d'accéder à nouveau, prioritairement, à leurs richesses dans une volonté de développement réciproque. La France pourra alors nouer avec ses voisins européens des relations de coopération dans de nombreux domaines, dès lors qu'ils auront évolué et se seront libéré du carcan militaire, financier et politique américain.

La situation est malheureusement trop dégradée pour que des mesures de restauration de notre souveraineté et de notre dimension internationale, puissent produire des effets immédiats. Il est vraisemblable que, si une prise de conscience se faisait et si une évolution était engagée dans la philosophie politique du pays et la conception de l'action, il faudrait du temps avant qu'elle ne produise de réels effets. À moins, évidemment, de la survenue d'un bouleversement révolutionnaire que nul ne peut souhaiter. Toutefois les premières mesures mises en œuvre donneront une impulsion déterminante pour le rétablissement de la France dans son rôle historique.

Ainsi la situation actuelle de la France, pour porteuse de graves dangers qu'elle soit, lui offre peut-être la chance de se retrouver, de mettre de l'ordre dans sa société, de renouer avec sa dimension et de reprendre son rôle traditionnel dans le monde. Les conditions de cette résilience, tiennent, évidemment, à la levée au plus vite de tous les freins qui l'empêchent de progresser.

Henri ROURE